

Montréal, le 13 mai 2016

Mme Rita Lc De Santis
Ministre responsable de l'Accès à l'information
et de la Réforme des institutions démocratiques
Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Ys8
ministre.sridaeministre@mce.gouv.qc.ca

Objet : Remerciements et suivis de la rencontre du 22 avril 2016

Madame la Ministre,

Par la présente, nous souhaitons vous remercier chaleureusement de nous avoir reçus le 22 avril dernier, afin d'échanger sur nos préoccupations relativement au projet de loi 56 *Loi sur la transparence en matière de lobbyisme*. Nous avons apprécié l'ouverture à la discussion et la grande franchise dont vous avez fait preuve.

Comme convenu, vous trouverez ci-joint les fichiers des documents initialement transmis sous format imprimé, auxquels nous ajoutons notre communiqué de presse du 29 avril.

Bien que le dossier remis soit assez volumineux, il ne s'agit encore que d'une partie du corpus documentaire démontrant l'ampleur de l'opposition à l'assujettissement de tous les organismes sans but lucratif (OSBL) à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Nous réitérons notre demande de retirer le projet de loi 56 et notre invitation à prendre connaissance des documents récemment présentés au Commissaire au lobbyisme du Québec. Ceux-ci illustrent abondamment comment le projet de loi 56 menace la survie même d'OSBL, en limitant le droit d'association et à la liberté d'expression, et conséquemment, la participation citoyenne.

Pour ne pas mettre en péril la contribution des OSBL à la société, nous estimons que d'autres moyens doivent être envisagés pour atteindre certains objectifs du projet de loi. Par exemple, revoir la partie III de la *Loi sur les compagnies* pourrait permettre de traiter adéquatement de la question des OSBL constitués uniquement d'organismes à but lucratif, et dont les activités d'influence sont fortement teintées des visées lucratives de leurs membres.

Nous avons conscience qu'il ne s'agit pas là d'un dossier relevant de vos fonctions, mais nous vous invitons à communiquer avec votre collègue ministre de la Justice, Madame Stéphanie Vallée, afin de faire valoir auprès d'elle l'importance de travailler à la réforme du droit associatif dans les plus brefs délais.

Confiantes et confiant que nos préoccupations et demandes seront prises en considération et se verront accorder l'attention nécessaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos meilleurs salutations,

Pour la délégation du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la Loi sur le lobbyisme,



Mercédez Roberge
Coordonnatrice de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles

La délégation était formée de :

- Jacques Benoit, Coalition solidarité santé.
- Sylvie Lévesque, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec.
- Marie Josèphe Pigeon, Service d'Entraide Passerelle.
- Isabelle Poyau, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement.
- Mercédez Roberge, Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.
- Audrey-Anne Trudel, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec.

P.J. : Tous les documents sont disponibles sur bit.ly/MonOsblPasLobby

Documents transmis lors de la rencontre du 22 avril 2016 :

- Liste des organisations ayant contribué aux décisions ayant menées aux actions de « *Mon OSBL n'est pas un lobby* » depuis avril 2014
- Quelques extraits de la centaine de mémoires déposés durant la consultation du Commissaire au lobbyisme du Québec en février et mars 2016
- Extrait d'un document transmis en avril 2016 aux titulaires de charges publiques : résumant les principaux éléments consensuels exprimés durant la consultation du Commissaire au lobbyisme du Québec du 10 février au 7 mars 2016 et quelques rappels historiques.
- Les 10 communiqués publiés par le *Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la Loi sur le lobbyisme* depuis 2014.
- Lettre adressée au premier ministre du Québec ainsi qu'au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, signée par 680 organisations et 425 personnes, telle que remise au ministre Jean-Marc Fournier, le 16 mars 2015.

En complément :

- Communiqué publié le 29 avril 2016, suite à la rencontre avec la ministre De Santis.